

DEMANDE D'INSCRIPTION DANS UNE ECOLE

ALPES D'AZUR - ANNÉE 2026-2027

Demande l'inscription de l'enfant :

Nom : Prénom :

Sexe : ☐ M ☐ F - Né(e) le : / / Lieu de naissance :

Département : Pays :

A l'école de : En classe de

Pour l'année scolaire 2026-2027 à partir du

Responsable 1 :

NOM :

Prénom :

Agissant en qualité de :

Mère / Père / Responsable légal de l'enfant

Autorité parentale : ☐ Oui ☐ Non

Adresse :

.....

Code postal : Commune :

Téléphone : / / / /

Courriel :

☐ Je souhaite recevoir mon certificat
d'inscription par courriel

Responsable 2 :

NOM :

Prénom :

Agissant en qualité de :

Mère / Père / Responsable légal de l'enfant

Autorité parentale : ☐ Oui ☐ Non

Adresse :

.....

Code postal : Commune :

Téléphone : / / / /

Courriel :

☐ Je souhaite recevoir mon certificat
d'inscription par courriel

Pour améliorer la qualité d'accueil de votre enfant :

Votre enfant bénéficie-t-il d'une notification MDA ?

(MDA = Maison Départementale de l'Autonomie, anciennement MDPH)

OUI ☐ NON ☐

Votre enfant bénéficie-t-il d'une notification de la présence d'une AESH

(AESH = Accompagnement Elève en Situation de Handicap)

OUI ☐ NON ☐

La santé de votre enfant nécessite-t-elle la mise en place d'un PAI

(PAI = Projet d'Accueil Individualisé)

OUI ☐ NON ☐

☐ J'ai pris connaissance de l'école de rattachement liée à mon domicile et ma demande y correspond.

☐ J'autorise le traitement informatisé des données indiquées ci-dessus par la collectivité tel que précisé au verso.

☐ Je souhaite recevoir un dossier d'inscription périscolaire (accueil du matin / soir / restauration scolaire).

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements figurant ci-dessus.

En accord avec l'article 372-2 du code civil « A l'égard des tiers de bonne foi, chacun des parents est réputé agir avec l'accord de l'autre, quand il fait seul un acte usuel de l'autorité parentale relativement à la personne de l'enfant », je certifie sur l'honneur que l'inscription scolaire de mon enfant est effectuée conjointement.

Fait le à

Signature Responsable 1 :

Signature Responsable 2 :

DEMANDE D'INSCRIPTION DANS UNE ECOLE

ALPES D'AZUR - ANNÉE 2026-2027

Documents à joindre obligatoirement à votre demande :

1. Copie du document d'identité des responsables ou copie du livret de famille ou copie d'extrait d'acte de naissance de l'enfant ou tout autre document justifiant de sa filiation ou situation.
 - *Si divorce ou séparation, jugement précisant l'autorité parentale et la garde de l'enfant (1^{ère} et dernière page ainsi que celles concernant la décision de garde et d'autorité parentale)*
2. Deux justificatifs de domicile parmi les documents suivants :
 - Justificatif du Trésor Public (taxe habitation ou avis d'imposition de l'année en cours)
 - Facture de moins de 3 mois (gaz, électricité, téléphone fixe, charges)
 - Autres : quittance de loyer (tamponnée et signée), un bail officiel, une attestation d'assurance du domicile, la partie de l'acte final d'achat (pour les nouveaux propriétaires) portant la mention de l'adresse et des noms
 - *Si les parents sont hébergés chez une tierce personne*
 - *Attestation sur l'honneur d'hébergement + Pièce d'identité de l'hébergeant*
 - *Justificatifs de l'hébergeant (comme indiqué ci-dessus)*
 - *Justificatif de domicile de l'hébergé chez l'hébergeant (facture téléphone mobile, relevé de compte bancaire, attestation sécurité sociale, attestation CAF)*
3. Un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge ou justifie d'une contre-indication (copie du carnet de santé de l'enfant ou certificat médical)
4. Certificat de radiation (en cas de changement d'école)

CE FORMULAIRE ET LES PIECES COMPLEMENTAIRES SONT A RENVOYER A :

Par mail à inscription@alpesdazur.fr

Ou par courrier à
Communauté de Communes Alpes d'Azur
Service Enfance-Éducation
Place Conil
06260 PUGET-THENIERS

Le traitement de votre demande suit les étapes suivantes :

1. Transmission du formulaire et des pièces complémentaires à la Communauté de Communes Alpes d'Azur
2. Traitement de la demande et émission d'un certificat d'inscription
3. Envoi du certificat d'inscription à la famille
4. Prise de rendez-vous par la famille avec le directeur/directrice de l'école qui effectue l'admission de l'enfant.

Protection des données personnelles :

Dans le cadre de l'application des directives du Règlement Européen pour la Protection des Données entré en vigueur au 25 mai 2018, les données indiquées ci-dessus sont protégées par le Président de la Communauté de Communes Alpes d'Azur. Le traitement de ces données respecte la norme NS-058. Ces données peuvent être communiquées à des associations délégataires ou des collectivités territoriales partenaires permettant ainsi une communication sur les services proposés et leurs modalités de fonctionnement.

Vous avez la possibilité de vous opposer au traitement informatisé de ces données en transmettant par courrier ou saisine électronique les motifs légitimes de cette opposition. Vous avez également la possibilité de modifier ou de supprimer les données transmises en sollicitant le responsable du traitement de ces données.